

La Minerve



Le Minervoïis

Bulletin municipal JUIN-JUILLET 2024

6, rue Mailloux, La Minerve QC J0T 1S0

Téléphone : 819 681-3380 • Télécopieur : 819 274-2031

www.municipalite.laminerve.qc.ca • Courriel : info@municipalite.laminerve.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE : Lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

LA FÊTE NATIONALE
DU QUÉBEC

RETROUVONS-NOUS À LA
BELLE ÉTOILE

DIMANCHE
23 JUIN

SOUS LE PRÉAU
91, ch. des Fondateurs

Programmation :

15 h : Jeux gonflables, maquillage, magicien, ouverture de la cantine
17 h : Ouverture du bar
20 h : Chansonnier Bruce Gough
21 h : Discours patriotique, gâteau
21 h 30 : Concert de Ghys Mongeon



BRUCE GOUGH

Chanteur, musicien, Bruce Gough possède 32 années de métier dans le domaine de la musique et de l'événementiel. Il propose un spectacle unique où son immense répertoire rencontre tous les styles, pour tous les goûts. Pour vous mettre dans l'ambiance, il performera des succès du répertoire populaire québécois.

GHYS MONGEON

Un habitué des festivals et des soirées country, Ghys Mongeon parcourt le Québec pour partager sa passion pour ce type de musique. Son énergie sur scène vous incitera à vous lever et à entrer dans la danse. Lui et son groupe de 5 musiciens vous proposeront de la chanson québécoise performée avec panache.



Voici un résumé des principales résolutions adoptées par le conseil municipal. Les procès-verbaux au long sont affichés sur notre site Internet, sous l'onglet "Administration", dès qu'ils sont approuvés par les élus, soit à la séance ordinaire subséquente.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 MAI 2024

Suite à l'appel d'offres S2024-02 pour le remplacement des ponceaux PIO-18 et PIO-19 sur le chemin des Pionniers, il a été convenu d'accepter la soumission d'Excapro Inc. au coût de 767 542,69 \$, plus les taxes applicables, le tout sujet à l'approbation de notre règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales du Québec.

Un avis de motion a été déposé et le projet de règlement d'emprunt numéro 2024-736 décrétant une dépense de 900 000 \$ et un emprunt de 900 000 \$ pour le remplacement des ponceaux PIO-18 et PIO-19 sur le chemin des Pionniers, a été adopté.

Il a été convenu de mandater Équipe Laurence pour la préparation des plans et devis et pour la préparation de l'appel d'offres pour la construction d'environ 150 mètres de trottoir sur les chemins des Fondateurs et des Pionniers, et ce, pour un coût n'excédant pas 13 500 \$, plus les taxes applicables.

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUIN 2024

Administration

Les membres du conseil municipal ont accepté l'offre de la Caisse Desjardins de la Rouge pour le refinancement de son règlement d'emprunt numéro 529 pour l'approvisionnement en eau potable pour le réseau d'aqueduc, pour un montant de 29 250 \$, au taux d'intérêt moyen de 6,41%, et dont le terme viendra à échéance le 10 juin 2029.

Les membres du conseil municipal ont adopté le règlement d'emprunt numéro 2024-736 décrétant une dépense de 900 000 \$ et un emprunt de 900 000 \$ pour le remplacement des ponceaux PIO-18 et PIO-19 sur le chemin des Pionniers. Ce règlement a été soumis au ministère des Affaires municipales du Québec pour approbation.

Les membres du conseil municipal appuient la Municipalité d'Upton dans sa demande de révision de la *Loi sur la fiscalité municipale* pour les taxes de la Sûreté du Québec, afin de revoir à la baisse la charge fiscale imposée aux municipalités.

Il a été convenu d'adopter la politique 2024-05 relative à l'évaluation du rendement de l'employé durant la période d'essai.

Il a été convenu d'adopter la politique 2024-06 relative à l'entrevue de départ d'un membre du personnel.

Sécurité publique

Il a été convenu d'annuler la résolution numéro 2024.03.051 autorisant la signature d'une entente avec le Centre de

services scolaires des Laurentides concernant le support à apporter aux personnes évacuées lors d'un sinistre majeur, puisque la *Loi sur la sécurité civile* prévoit déjà ce type d'entente.

Travaux publics

Il a été convenu d'accepter la démission de monsieur Jonathan Labelle-Charette au poste d'opérateur chauffeur, et ce, rétroactivement au 15 mai 2024, et de le remercier pour toutes ses années au service de la Municipalité.

Afin de mieux répartir les tâches et responsabilités à la direction des travaux publics, il a été convenu de créer un poste cadre de directeur adjoint au Service des travaux publics. Considérant les discussions survenues entre la direction générale et monsieur Jonathan Sauriol, à la demande conjointe des parties, à l'effet de redéfinir les tâches et modalités au contrat de travail de ce dernier, il a été convenu de nommer monsieur Jonathan Sauriol au poste de directeur adjoint au Service des travaux publics, le tout conformément à son nouveau contrat de travail.

Puisque le poste de directeur du Service des travaux a été laissé vacant suite à la nomination de monsieur Jonathan Sauriol au poste de directeur adjoint au Service des travaux publics, il a été convenu de nommer monsieur François Nobert comme directeur du Service des travaux publics, le tout conformément à son nouveau contrat de travail.

Suite aux nominations de messieurs François Nobert et Jonathan Sauriol à la direction du Service des travaux publics, il a été convenu de mettre fin à l'intérim de monsieur Patrick Boisvert au poste de coordonnateur des travaux publics et de le remercier pour le support important qu'il a apporté à toute l'équipe.

Les membres du conseil municipal ont mandaté la firme Équipe Laurence pour la préparation des plans et devis et pour la préparation de l'appel d'offres pour les travaux de réfection de chaussée sur le chemin des Fondateurs, sur une distance d'environ 2 km, incluant le remplacement de conduites d'eau potable, sur une distance d'environ 400 mètres, et ce, pour un coût n'excédant pas 21 550 \$, plus les taxes applicables.

Il a été convenu de mettre fin au protocole d'entente avec la Municipalité de Labelle relativement au nivelage des chemins Lecompte à Labelle, et des Cerfs, de la Falaise et du lac Alphonse à La Minerve, lequel se terminera le 13 septembre 2024.

Hygiène du milieu

Les membres du conseil municipal ont autorisé la Municipalité de La Minerve à investir dans l'actif financier de la Régie de collecte environnementale de la Rouge (RCER), pour un montant total de 71 214 \$, afin d'atteindre un niveau d'investissement financier équivalent à celui des autres municipalités membres de la RCER. Tel investissement devant être réparti en 4 versements annuels de 17 803 \$ chacun, payables le 1^{er} juillet de chacune des années 2024, 2025, 2026 et 2027.

Urbanisme et mise en valeur du territoire

Suite au dépôt de demandes de modification réglementaire concernant les lots 6448416 et 5071291, il a été convenu ce qui suit :

- D'accepter les projets intégrés en location court séjour dans la zone F-34;
- De refuser l'ajout d'un quai par terrain privatif dans le projet intégré, mais de l'autoriser pour un quai par lac.

Il a été convenu de renouveler le mandat de monsieur Jean-François Tanguay comme membre du comité consultatif en urbanisme, et ce, rétroactivement au 4 octobre 2023, pour un mandat d'un an, renouvelable à la date anniversaire de sa nomination, soit le 4 octobre 2024.

En lien avec la refonte des règlements d'urbanisme et suite à la consultation publique et à la procédure de consultation écrite, quelques modifications ont été apportées aux projets de règlement numéro 2024-730 à 2024-735 inclusivement. Les règlements ainsi révisés ont tous été adoptés. Les prochaines étapes prévues au calendrier des procédures se poursuivent jusqu'à la fin du processus réglementaire. Les règlements numéro 2024-732 sur le zonage et 2024-735 sur les usages conditionnels, contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Les membres du conseil municipal ont confirmé que le règlement numéro 384 sur les dérogations mineures et le règlement numéro 582 relatif au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.), n'ont pas à être modifiés pour être conformes au Règlement numéro 2024-730 sur le plan d'urbanisme. Un avis public a été publié à cet effet.

Les membres du conseil municipal ont appuyé la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord dans le cadre de son projet de création d'une aire protégée et d'un corridor écologique.

Les membres du conseil municipal ont également appuyé la Ville de Barkmere et la Municipalité de Montcalm pour leur projet de création d'une aire protégée dans le secteur Est du lac des Écorces.

Les membres du conseil municipal ont aussi appuyé la Municipalité de Val-des-Lacs pour le projet de création d'aires protégées et de corridors écologiques en terres publiques sur son territoire.

Loisirs

Il a été convenu d'autoriser l'exécution des travaux prévus à la demande de subvention déposée au Volet 1 - Projets de petite envergure de Rando Québec, pour le développement du sentier national de la Route des Zingues, et ce, pour un montant n'excédant pas 32 950 \$, plus les taxes applicables, travaux devant être effectués en partie par Travaux Forestiers – Nicolas Lécluse. La part supportée par la Municipalité de La Minerve dans ce projet s'élève à la somme de 6 865 \$, plus les taxes applicables.

Il a été convenu d'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA) pour l'amélioration du terrain des loisirs.



*Toutes nos félicitations
à madame Tremblay
pour ce nouveau mandat.*

Une élue de La Minerve au poste de commissaire à la Commission des jeunes élus et élus du Québec de l'Union des municipalités du Québec

Nous sommes fiers d'annoncer l'élection de la conseillère municipale Darling Tremblay au poste de commissaire de la Commission des jeunes élus et élus du Québec de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), pour un mandat de 2 ans.

Les élections ont eu lieu lors de l'Assemblée générale annuelle des jeunes élus et élus (AGA) des Assises de l'UMQ à Montréal, un événement qui s'est tenu du 22 au 24 mai dernier et qui a réuni près de 1 700 élus du Québec, un nombre record cette année. Fondée en 1919, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) représente les municipalités de toutes tailles dans toutes les régions du Québec. Ses membres représentent plus de 85 % de la population et du territoire du Québec.

La Commission des jeunes élus et élus joue un rôle crucial en se concentrant sur la participation citoyenne des jeunes, la relève en politique municipale, le support aux jeunes élus municipaux, ainsi que la santé mentale. Elle œuvre également à sensibiliser les gouvernements aux questions touchant la jeunesse et à représenter le point de vue des jeunes élus municipaux en matière de démocratie et dans divers dossiers politiques de l'UMQ.

L'équipe se compose de 14 autres élus, conseillers et maires, motivés à faire avancer la cause des jeunes en politique municipale.

INSPECTIONS SUR LES TERRAINS PRIVÉS

Au cours de la saison estivale, le personnel du Service de l'urbanisme et de l'environnement procédera à des inspections sur les terrains privés. L'objectif étant de vérifier le respect de la réglementation en vigueur, tant en ce qui concerne les bâtiments, les piscines, les bandes de protection riveraines et le brûlage, que pour procéder à l'inspection avant émission de permis ou pour s'assurer de n'y retrouver aucune infraction ou nuisance.

Le Service de l'urbanisme et de l'environnement est légalement autorisé à se rendre sur les terrains privés et à procéder aux inspections et vérifications qu'il juge appropriées. Bien que cette inspection puisse sembler intrusive, soyez assurés qu'elle sera faite avec respect et discrétion. De plus, vous n'avez pas à être présent lors de notre passage qui peut se faire à tout moment entre 7 h et 19 h, pour une inspection proprement dite ou pour un simple examen de routine. Nous utilisons un véhicule identifié au nom de la Municipalité de La Minerve et prenons généralement quelques photos des bâtiments, de la rive ou des travaux en cours.

Nous sommes tenus de respecter la confidentialité des informations privées que nous recueillons. Nos rapports d'inspection demeurent strictement confidentiels et ne peuvent être utilisés qu'en cas de procédure judiciaire. Les rapports d'inspection, de même que l'ensemble des documents contenus à votre dossier de propriété, sont protégés par la *Loi sur l'accès à l'information*.

Pour terminer, il revient au propriétaire de s'assurer de respecter la réglementation municipale ou provinciale en vigueur. Par exemple, si un plan d'implantation est requis, il vous faut mandater le professionnel qui a cette compétence, soit l'arpenteur-géomètre.



Nous sommes heureux de vous présenter Mallaury Grosjean, notre agente de liaison du programme de Soutien technique des lacs du CRE Laurentides pour l'été 2024. Elle sera en poste à La Minerve du 10 juin au 31 août 2024. Elle aura pour mandat

d'appuyer les associations de lacs dans la réalisation de différents protocoles du réseau de surveillance volontaire des lacs, d'acquérir des connaissances supplémentaires à l'aide d'équipements scientifiques spécialisés et de diffuser de l'information sur les bonnes pratiques à adopter pour la protection de la santé des lacs. Nous lui souhaitons une bonne et belle saison parmi nous!



NOUS SOMMES CERTIFIÉ·ES VILLE AMIE DES MONARQUES



FONDATION
DAVID SUZUKI
Un monde. Une nature.



L'effet
papillon

SÉCURITÉ DES PISCINES PRIVÉES

Au Canada, d'année en année, la noyade est la première ou deuxième cause de décès des enfants de 1 à 4 ans, et la quatrième pour les enfants de moins de 14 ans (Croix-Rouge canadienne). Plus de 50 % des noyades d'enfants surviennent dans la piscine d'une cour arrière. Nous vous invitons à consulter le site Internet suivant :

<https://www.quebec.ca/habitation-territoire/piscines-et-spas/securite-piscines-residentielles>

Vous y trouverez des formulaires d'évaluation de conformité qui vous permettront de voir quels changements vous devez apporter afin que votre piscine soit sécuritaire. Une inspectrice municipale passera en début de saison estivale pour vous indiquer, au besoin, quelles sont ces modifications.

CET ÉTÉ,
JE SÉCURISE MA PISCINE

ÉCOCENTRE

Dernièrement, nous avons constaté que des rebuts destinés à l'écocentre étaient laissés devant le garage municipal. Nous sollicitons votre collaboration afin de respecter les heures d'ouverture de l'écocentre pour y apporter votre matériel car chacun a la responsabilité de procéder au tri de ses articles, sous la supervision de notre préposé(e). Merci d'être respectueux de l'environnement tout en favorisant une saine gestion de notre écocentre.

RAMPE DE MISE À L'EAU AU LAC AUX CASTORS

La mise en forme du terrain en prévision de l'installation de la rampe, va bon train. Les prochaines étapes, qui doivent être effectuées plus tard dans l'été afin de respecter le certificat d'autorisation du ministère de l'environnement, sont l'installation des barrières, du quai ainsi que des structures de revêtement sous l'eau. Nous prévoyons être en mesure d'utiliser la nouvelle rampe de mise à l'eau pour la sortie des embarcations à la fin de la saison.

TRAVAUX DE CONTOURNEMENT DU CHEMIN DES PIONNIERS

Le nouveau tracé pour éviter le virage dangereux dans le secteur du lac aux Castors est maintenant complètement terminé. Au besoin, le Service des travaux publics procédera à effectuer quelques ajustements au cours de l'été.

ABAT-POUSSIÈRE

Le premier épandage d'abat-poussière a été fait sur la majorité des chemins non asphaltés. Un deuxième épandage est prévu au mois d'août.

ENSEMBLE AVEC RESPECT

Au cours des dernières années, le nombre d'agressions verbales a augmenté significativement, notamment avec l'arrivée de la pandémie. Les statistiques démontrent que cette augmentation est de l'ordre de 29%.

L'intimidation peut prendre différentes formes : des paroles vexatoires, des gestes irrespectueux, des comportements blessants ou humiliants, qui affectent l'estime de soi. Cela peut se traduire par le ton de la voix, par un manque de civisme ou par des écrits agressifs.

Il arrive que les employés municipaux soient victimes d'intimidation ou que le respect auquel ils ont droit fasse malheureusement défaut. Parmi les obligations d'une Municipalité, il y a celle d'offrir des services à ses contribuables, par l'entremise de son personnel, et en contrepartie, les contribuables doivent collaborer avec les employés municipaux afin que ces services puissent être rendus selon les règles et procédures en place. Chacun doit faire sa part pour que les échanges demeurent cordiaux.

**Soyez assurés de
notre détermination
à vous servir dans
un respect mutuel.**



TOURNOI DE PÊCHE 2024



Quand : Samedi le 15 juin 2024

Endroits : lac Désert, lac Lesage,
lac La Minerve, lac Castor,
lac Chapleau (riverains seulement)

Coûts : 10 \$ + carte de membre (15 \$)
*** Peu importe l'âge du participant!**

**Enregistrement au garage municipal,
le 14 juin, de 19 h à 21 h.**

**Enregistrement au centre
communautaire, le 15 juin, de 6 h à 11 h.**

**Remise des prix du tournoi à 17 h au centre
communautaire de La Minerve.**

Pour plus d'information vous pouvez
communiquer avec nous par courriel :
acplaminerve@gmail.com

AUCUN RÉSIDU DE PLANTES ENVAHISSANTES DANS LE BAC BRUN

LA RENOUEE DU JAPON, LE MYRIOPHYLLE À ÉPIS ET
LA BERCE DU CAUCASE (TOXIQUE EN PLUS)
ENVAHISSENT ET MODIFIENT NOS ÉCOSYSTÈMES.

- NE PAS LES JETER DANS LA NATURE
- NE PAS LES COMPOSTER (NI BAC BRUN,
NI COMPOSTEUR DOMESTIQUE)
- PLACEZ-LES PLUTÔT DANS DES SACS DE POUCELLE
RÉSISTANTS ET HERMÉTIQUES
QUE VOUS METTREZ DANS LE BAC NOIR
- BRÛLEZ-LES
- ATTENTION AUX RISQUES DE BRÛLURE SUR LA PEAU
EN MANIPULANT LA BERCE DU CAUCASE

NE PAS LES APPORTER À L'ÉCOCENTRE

En cas de doute, appelez votre municipalité

La renouée du Japon

Le myriophylle à épis

La berce du Caucase



► **SOCCER** (91, chemin des Fondateurs)

Les lundis, du 8 juillet au 26 août 2024, le CF La Minerve sera de retour en action pour 8 soirées de soccer au terrain des loisirs. L'activité est gratuite et aucune inscription n'est requise. Les pratiques d'une durée de 45 minutes chacune seront divisées par groupes d'âge comme suit :



- 17 h 30 à 18 h 15 (4 - 7 ans)
- 18 h 15 à 19 h (8 - 12 ans)

► **HOCKEY COSOM** (91, chemin des Fondateurs)

Le Service des loisirs propose une nouvelle activité gratuite de hockey cosom pour les enfants. Aucune inscription requise. L'activité se tiendra le mercredi soir, du 3 juillet au 21 août 2024, pour 8 séances au total. Les parties d'une durée de 45 minutes chacune seront divisées par groupes d'âge comme suit :

- 17 h 30 à 18 h 15 (4 - 7 ans)
- 18 h 15 à 19 h (8 - 12 ans)

Les lunettes de sécurité ou casque de protection faciale seront obligatoires.

► **CONDITIONNEMENT PHYSIQUE POUR DÉBUTANTS** (91, chemin des Fondateurs)

Une nouveauté cette année, des cours de conditionnement physique pour tous se tiendront au centre communautaire. Cette activité vise le grand public et au besoin les exercices pourront être adaptés à des participants plus avancés. Aucune inscription requise. Soyez prêts à bouger gratuitement aux dates suivantes :

- **Samedi 6 juillet:** de 10 h à 11 h
- **Jeudi 18 juillet :** de 19 h à 20 h
- **Lundi 22 juillet :** de 18 h 30 à 19 h 30 (étirement et relaxation)
- **Samedi 10 août:** de 10 h à 11 h

En plus d'une bouteille d'eau et de vêtements d'exercice, les participants sont encouragés à apporter des équipements légers (tapis de yoga, petites haltères, bandes élastiques, etc.).

► **COURS D'AUTODÉFENSE POUR FEMMES**

(91, chemin des Fondateurs)
Même si nous vivons dans une municipalité sécuritaire, il est toujours bon de savoir comment réagir advenant que nous soyons victime d'une agression. Le cours d'autodéfense vous aidera à reconnaître une situation à risque et à bien vous protéger si l'agression est inévitable. Cette activité est gratuite et s'adresse exclusivement aux femmes. Aucune inscription n'est requise. L'instructeur Dan Simard, champion mondial en arts martiaux, instructeur national des forces de l'ordre et des forces spéciales, animera ce cours qui sera dispensé au centre communautaire à deux reprises :

- **Samedi 6 juillet:** de 13 h à 16 h
- **Samedi 14 septembre:** de 13 h à 16 h



► **PLAGE**

La plage municipale est située sur la rue des Guides, à la descente publique du lac Chapleau. Pour la saison estivale 2024, la plage sera ouverte du jeudi au dimanche, de 10 h à 17 h, au cours de la période comprise entre le 4 juillet et le 17 août.



HORAIRE DU PRÉAU
POUR LA PÉRIODE DE VACANCES SCOLAIRES 2024

HORAIRE	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
7h00 - 9h00	ENTRETIEN				ENTRETIEN		
9h00 - 13h00	PICKLEBALL	PICKLEBALL	PICKLEBALL	PICKLEBALL	PICKLEBALL	PICKLEBALL	PICKLEBALL
13h00 - 16h00	PICKLEBALL	PICKLEBALL Familles et débutants	PICKLEBALL	HOCKEY COSOM ET BASEBALL*	HOCKEY COSOM ET BASEBALL*	PICKLEBALL	HOCKEY COSOM ET BASEBALL*
16h00 - 18h00	PICKLEBALL	PICKLEBALL	PICKLEBALL L'activité Hockey Cosom débute à 17h30	PICKLEBALL	PICKLEBALL	PICKLEBALL	PICKLEBALL
18h00 - 20h30	PICKLEBALL	PICKLEBALL	HOCKEY COSOM	PICKLEBALL	HOCKEY COSOM ET BASEBALL*	HOCKEY COSOM ET BASEBALL*	PICKLEBALL

LE PRÉAU EST LA SEULE INSTALLATION SPORTIVE MUNICIPALE UTILISÉE À L'ANNÉE. SON USAGE N'EST PAS EXCLUSIF AUX ACTIVITÉS INSCRITES AU TABLEAU. LES UTILISATEURS SONT PRIÉS DE PARTAGER L'ESPACE EN TOUT TEMPS.

NOTES HORAIRE DU 24 JUIN AU 24 AOÛT
LA MUNICIPALITÉ SE RÉSERVE LE DROIT D'ANNULER SANS PRÉAVIS, VEUILLEZ CONSULTER LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS
*La Municipalité a procédé à l'achat d'un panier de basketball. L'installation sera faite dans les prochaines semaines.

CONCERTS ESTIVAUX

La Minerve



Voici les artistes qui performeront sous le préau
au cours de la saison estivale 2024

Samedi, 20 juillet 2024, 20 h

Les Flancs Mous

91, chemin des Fondateurs (préau)

Ce groupe local a fait ses preuves à travers les années.

À La Minerve comme ailleurs,

Les Flancs Mous sont toujours appréciés du public
avec leur spectacle hommage à Plume Latraverse.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

les
Flancs mous

Hommage à Plume



Samedi 10 août 2024, 20 h

Mike Goudreau and The Boppin Blues Band

91, chemin des Fondateurs (préau)

Un vent du sud des États-Unis soufflera sur le village en ce samedi du mois d'août. Trombone, trompette et saxophone complètent cet ensemble de Blues. En plus de 30 ans de carrière, Mike Goudreau a eu l'occasion de performer au Festival du Blues du Mont Tremblant, aux Francofolies et au Festival international de Jazz de Montréal. Ce groupe au parcours prestigieux vous assurera une excellente soirée.



Samedi 17 août 2024, 20 h

Serge Lachapelle

91, chemin des Fondateurs (préau)

**Serge Lachapelle performera sous le préau au profit
du comité des citoyens du lac aux Castors.**

Serge Lachapelle se promène à travers le Québec depuis plus de 30 ans. Ayant fait partie de la distribution du célèbre 2 Pierrots durant toutes ces années, son spectacle dynamique et interactif offre un répertoire varié composé de succès francophones et anglophones des années 60 à aujourd'hui.

Bonne humeur, plaisir et party assurés!





BIBLIOTHÈQUE La Minerve



HORAIRE D'ÉTÉ
Du 25 juin au 24 août 2024

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h à 18 h

Le samedi de 9 h à 13 h

Notre municipalité a obtenu un ruban 5 dans le cadre du programme BiblioQUALITÉ!



Des investissements à la hauteur pour une bibliothèque de qualité
BiblioQUALITÉ biblioqualite.ca



Pour l'année 2023 et également pour la présente année 2024!
Cette mention fait appel au niveau d'excellence des bibliothèques, ce qui démontre la haute qualité de nos services et des investissements de la Municipalité envers la bibliothèque et ses usagers.

GRATUIT

Programmation estivale

2024

Samedi 29 juin
9h à 13h

VENTE DE LIVRES USAGÉS

Grande sélection de romans, BD, DVD pour les adultes et pour les jeunes

Vendredi 5 juillet
16h à 17h

DÉFI PHOTO de la Bibliothèque
(appareil numérique obligatoire)
Rencontre d'information à la bibliothèque



Judi 11 juillet - 10h

Circuitout
Heure du conte et activité ludique

LA FORÊT ENCHANTÉE
avec Sylvie D Lire et Tamara



Mardi 23 juillet - 10h30

Conte Animalier
Heure du conte à saveur de Parc National
avec Eric Loiseau



Judi 8 août - 10h

Circuitout
Heure du conte et activité ludique



LE POUVOIR DE L'IMAGINATION
avec Sylvie D Lire et Marco

Mercredi 14 août
10h à 12h

Atelier Masques animaux
avec Geneviève Mercure



REJOIGNEZ LE SENTIER DU TOUR DU VILLAGE POUR DÉCOUVRIR NOTRE CONTE!
PLUS NOIR QUE LA NUIT



Suivez-nous aussi sur



Club de lecture d'été TD

Inscrivez-vous au **Club de lecture TD**
(pour les enfants de 0 à 12 ans)



Aînés et consommation

DES DROITS À FAIRE VALOIR

Guide gratuit pour les aînés

Connaissez-vous le **guide Aînés et consommation : des droits à faire valoir** de l'Office de la protection du consommateur?

Le guide vise à informer les personnes aînées de leurs droits et de leurs recours en matière de consommation de biens et de services. Il s'agit là d'un bel outil de prévention et permet aux aînés d'obtenir de l'information pertinente pour faire valoir leurs droits. Le guide peut être téléchargé en version électronique ou commandé en version imprimée, et il est gratuit!

<https://www.opc.gouv.qc.ca/a-propos/activite-education/guide-aines/>



Le 15 juin,
Journée mondiale de lutte contre
la maltraitance des personnes aînées

LA MALTRAITANCE
envers les personnes aînées

C'est tolérance zéro!
N'hésitez pas à en parler et à agir

LIGNE AIDE MALTRAITANCE
ADULTES AÎNÉS
1 888 489-2287

7 JOURS SUR 7 DE 8 H À 20 H
CONFIDENTIEL ET GRATUIT



Votre gouvernement

Québec

VENTE DE DÉBARRAS AU COMPTOIR DE LABELLE

22 juin de 10h à 15h

Vente de hot-dogs à 1\$ sur place

Vous remplissez un sac
à **10 \$** ou **15 \$**

Pour tous les vêtements

Sacs à main et souliers
à **50 %**



Il fait très CHAUD!

40° —
30° —
20° —



Votre état de santé peut se détériorer rapidement.

Pour vous protéger des effets de la chaleur :



buvez **beaucoup d'eau**, sans attendre d'avoir soif ;



prenez quelques heures par jour dans un **endroit climatisé ou frais**.



fermez les **rideaux ou stores** lorsque le soleil brille, et ventilez si possible lorsque la nuit est fraîche ;

Un malaise ? Des questions sur votre santé ? Appelez Info-Santé au **811** ou renseignez-vous auprès d'une infirmière ou d'un médecin.

En cas d'urgence, appelez le 9-1-1.

Pour en savoir plus :

Québec.ca

Votre gouvernement

Québec


Calendrier des Activités

JUILLET AOÛT	9 - 16 - 23 - 30 6 - 13 - 20	19 h 30	BINGO	La Fabrique	Centre communautaire
AOÛT	14	10 h 00	BRICOLAGE « ATELIER MASQUE » Z'ANIMÉS	Bibliothèque	Centre communautaire
JUILLET	20	20 h 00	CONCERT « LES FLANCS MOUS » HOMMAGE À PLUME	Municipalité de La Minerve	Préau
AOÛT	10	20 h 00	CONCERT « MIKE GOUDREAU & THE BOPPIN BLUES BAND »	Municipalité de La Minerve	Préau
AOÛT	17	20 h 00	CONCERT « SERGE LACHAPPELLE » CHANSONNIER	Comité des citoyens du lac Castor	Préau
JUILLET AOÛT	11 8	10 h 00	CONTE SYLVIE D LIRE - CIRCULITOUT	Bibliothèque	Centre communautaire ou Parc bibliothèque
JUILLET	23	10 h 30	CONTE ANIMAUX DE LA SÉPAQ M LOISEAU - Z'ANIMÉS	Bibliothèque	Centre communautaire ou Parc bibliothèque
JUILLET	5	16 h 00	DÉFI PHOTO RENCONTRE D'INFORMATION	Bibliothèque	Bibliothèque
JUILLET	27 - 28	10 h 00	EXPOSITION EN ARTS VISUELS	Les Doigts d'Art Minervois	Centre communautaire
JUIN	30	9 h 00	EXPOSITION DE VOITURES ANTIQUES	Les Nostalgiques	Terrain de balle
JUIN	23	15 h 00 20 h 00 21 h 30	« FÊTE NATIONALE » ACTIVITÉS FAMILIALES BRUCE GOUGH (CHANSONNIER) GHYS MONGEON (COUNTRY QC)	Municipalité de La Minerve	Place des loisirs / Préau
JUILLET	13	18 h 00	MÉCHOUI	Fondation d'appui aux familles de La Minerve	Centre communautaire
JUIN	20	13 h 00	SCRABBLE	Club de scrabble Mine de Rien	Centre communautaire
JUILLET AOÛT	2 5	19 h 00	SÉANCE DU CONSEIL	Municipalité de La Minerve	Centre communautaire
JUILLET	20	7 h 00	VENTE DE GARAGE	La Fabrique	Terrain de l'église
JUIN	29	9 h 00	VENTE DE LIVRES USAGÉS	Bibliothèque	Bibliothèque ou Préau

Date limite pour s'inscrire :
23 juin 2024 à midi

Exposition en Arts Visuels

Les Doigts d'Art Minervois



C'est avec plaisir que nous vous invitons à vous inscrire à une exposition en arts visuels qui se tiendra les samedi et dimanche, 27 et 28 juillet prochain, de 10 h à 15 h, au centre communautaire de La Minerve.

Le but étant de présenter les artistes professionnels et amateurs de La Minerve qui méritent nos encouragements pour leur passion, leurs efforts et leur persévérance.

Petit scoop... il y aura un concours "Coup de cœur" et le gagnant se méritera un certificat cadeau d'une valeur de 100 \$ à dépenser chez l'artiste pour qui il aura voté.

La feuille de règlements vous sera remise lors de l'inscription qui doit se faire uniquement auprès de madame Louise Trudel, à l'adresse courriel : trulou01@hotmail.com

Au plaisir de vous rencontrer en grand nombre!

Le Comité des Doigts d'Art Minervois

PS le masculin englobe le féminin

PISTE D'HÉBERTISME

Sentier Tour du Village



Venez profiter de ces nouvelles installations, vous pouvez même y faire un pique-nique!

